



## Communiqué de presse

Berne, 28 janvier 2025

---

PROJET TRANSPORTS '45

### Les villes exigent une implication directe et systématique

L'Union des villes suisses salue toutes améliorations apportées aux infrastructures de transport et transformations, qui permettent une mobilité efficace, respectueuse de l'environnement et socialement acceptable. Les trois quarts de la population suisse vivent dans l'espace urbain, qui fournit plus de 80% des performances économiques du pays. Pour qu'une réorientation de la politique des transports telle que celle envisagée par le projet « Transport '45 » soit couronnée de succès, elle doit être compatible avec les villes. Comme le prévoit la Constitution, les villes, en tant que troisième niveau de l'Etat, doivent être impliquées dans la réflexion.

Les défis actuels dans le domaine des transports sont importants. Les infrastructures de transport sur le rail et la route ne peuvent pas être mises en œuvre comme prévu. De plus, l'électorat suisse s'oppose clairement à une nouvelle unique extension de l'infrastructure autoroutière. Les demandes des villes, telles que l'autonomie actuelle en matière de régime de circulation et de vitesse ou d'autres mesures de modération du trafic dans l'espace urbain ne trouvent actuellement pas d'écho au parlement, les demandes plus poussées sont ignorées. De plus, l'Union des villes suisses voit dans le programme d'allègement des finances de la Confédération des mesures d'économie, qui touchent aussi les transports dans les agglomérations.

Au vu de ces évolutions, les villes estiment qu'un nouvel état des lieux, tel que présenté par le chef du DETEC, le conseiller fédéral Röstli, est judicieux. Mais les villes doivent systématiquement participer à la recherche de solutions, en tant que niveau étatique reconnu, et ce au sein du groupe d'accompagnement prévu, auquel participent également les cantons. Les nouvelles planifications et discussions ne doivent pas passer à côté des villes et des agglomérations, lieux de vie et d'activités économiques de la Suisse, et de leur politique directe de proximité. Les interfaces entre les différents réseaux de transport doivent aussi être systématiquement pensées à partir des villes. Un siège dans un « sounding board » occasionnel ne suffit pas pour garantir la nécessaire implication des villes, inscrite dans la Constitution depuis 25 ans.

Déclaration de la présidente de la Conférence des villes pour la mobilité CVM Esther Keller, conseillère d'Etat de Bâle-Ville

«Nous remercions le conseiller fédéral Albert Röstli de nous avoir invité à l'entretien de ce matin et de nous avoir donné des informations sur la suite des opérations. L'idée de réunir la planification des transports et l'aménagement du territoire est bonne. Mais il faut pour cela une implication directe et systématique. Il faut impliquer les villes en tant que niveau étatique, comme le prévoit la Constitution. Les villes demandent une mobilité compatible avec le contexte urbain, qui soit pensée en même temps que le développement de l'urbanisation vers l'intérieur»

### Renseignements

Esther Keller, présidente de la Conférence des villes pour la mobilité CVM et conseillère d'Etat de Bâle-Ville, [esther.keller@bs.ch](mailto:esther.keller@bs.ch), 061 267 91 52.

Monika Litscher, directrice adjointe de l'Union des villes suisses, [monika.litscher@staedteverband.ch](mailto:monika.litscher@staedteverband.ch), 079 702 52 67.

**L'Union des villes suisses** représente et défend les intérêts et les revendications des villes, des communes urbaines et des agglomérations. Elle est la voix de la Suisse urbaine, où vivent près de trois quarts de la population et qui réalise 84% de la production économique du pays.